CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013 – 18 H 30

COPIE

PROCES VERBAL

Etaient présents Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal à l'exception de :
Absents excusés :
M. VERMEUIL
Mme H. GENTE a donné pouvoir à M. M. MARTIN.
Mme C. JACOTOT a donné pourvoir à M. P. DUFERT.

Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2013.

Au cours de la séance ont été prises à l'unanimité toutes les délibérations suivantes :

CONVENTION SAISON 13 – ANNEE 2013-2014
Monsieur le Maire donne la parole à Eric BRUCHET qui rappelle la convention de partenariat culturel mise en place en collaboration avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. A l'unanimité ce dispositif est reconduit.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'EMPLOIS ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIS
Le maire propose à l'assemblée de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services et notamment d'ouvrir des postes pour les personnels faisant de la formation
- créer un emploi d'agent de maîtrise principal,
- créer un emploi de chef de service de police municipale,
- fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

TARIFS REGIE CULTURE
Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la commission culture souhaite élargir le panel du coût des manifestations afin d'intégrer les particularités de certains spectacles et propose le tarif de 7 € qui s'ajoute aux tarifs en vigueur.

APPEL D'OFFRES – CHEMIN DE SALON
Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'appel d'offres lancé pour l'aménagement de la première tranche du chemin de Salon. Monsieur M. MARTIN rappelle que cet appel d'offres est composé de deux lots :
Lot n°1 Terrassement, Voirie, Eaux Pluviales, téléphone
Lot n°2 Electricité Eclairage Public
4 offres ont été déposées pour le lot n°1 et pour le lot n°2
Conformément aux décisions prises, Monsieur le Maire confirme :
- que le dispositif financier est assuré
- que suite au dépouillement des offres et de leur analyse effectué par le maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres propose de retenir le groupement le moins disant BRAJA VESIGNE – BAS MONTEL respectivement pour un montant de travaux de 102.605,50 € HT pour le lot n°1 et pour 50.140,00 € HT le lot n°2. (152.745,50 €).

DENOMINATION D'ESPACE COMMUNAL
Après discussion, le nouveau parking sis sur l'ancienne propriété « Vert » est dénommé « parking de l'oratoire ».

REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION DES PRETS

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de rembourser par anticipation la totalité des prêts de la Commune. Son taux d'endettement sera alors nul. Le montant à rembourser s'élève à 1.600.426,96 € à échéance au 20 décembre 2013. Montant qui sera légèrement ajusté selon la date précise de remboursement qui interviendra courant janvier.

CAPTURE DES CHATS ERRANTS

A la demande de Monsieur le Maire, Mme EIDENWEIL fait un compte rendu sur la procédure qui pourrait être mise en place. Les tarifs proposés sont les suivants : 15 € pour l'euthanasie, 26 € pour la stérilisation d'un mâle, 61 € pour la stérilisation d'une femelle. Cette action est acceptée afin d'enrayer ce phénomène présent surtout dans le vieux village.

CONVENTION AVEC LA FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

La Fédération du BTP a lancé une campagne autour de l'objectif croissance qualité et emploi.
En effet, le secteur du BTP qui connait une baisse importante d'activité souhaite sensibiliser les collectivités locales sur les règles du jeu de dévolution des marchés publics.
Une véritable charte d'engagement à laquelle adhèrera la commune a été élaborée à l'attention des adhérents du bâtiment. Elle porte sur les valeurs relatives à la régularité fiscale et sociale et sur le travail illégal. Les adhérents s'engagent essentiellement à privilégier l'emploi local, participer à une concurrence juste et loyale, présenter une offre économiquement responsable, maintenir la formation, l'apprentissage et l'accueil des jeunes.

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Un Diagnostic de Performance Energétique dans les ERP de la 1ère à la 4ème catégorie va être obligatoire à compter du 1er juillet 2015.
Le SMED 13 (Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône) a mis en place, la réalisation d'un état des lieux des bâtiments communaux sur son territoire passant par la réalisation gratuite de DPE. La commune décide d'y adhérer.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX VOYAGES SCOLAIRES ORGANISES PAR LE COLLEGE COLLINES DURANCE

Saisi par le collège « Collines Durance », le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 65 € par enfant pour le financement des voyages ci-dessous détaillés pour l'année 2014. 47 élèves sont concernés, 2 voyages sont organisés et la participation des familles s'élève à :

- 230 € pour l'Espagne (34 élèves)
- 400 € pour la Norvège (13 élèves).

La subvention totale versée au collège s'élevera à 65 € x 47 = 3055 €.

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AU PROFIT DE LA COMMUNE

Afin de pallier à tout problème relatif à l'écoulement des eaux pluviales des parcelles section D n°8 et 9 (gendarmerie) et en accord avec le promoteur du lotissement voisin « Les Grillons », une servitude au profit desdites parcelles est créée.
Un acte notarié va être rédigé afin de prendre en compte ces accords. Délégation est donnée à Monsieur le Maire pour qu'il puisse signer les documents et actes s'y rapportant.

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE CLASSEMENT EN ZONE NAEa D'UNE PARCELLE POUR PERMETTRE L'EXTENSION DU CENTRE DE FORMATION EMILE PICO ET MISE EN COMPATIBILITE DU POS AVEC CE PROJET

Monsieur le Maire rappelle que suite à la délibération du 19 juin 2013, une enquête publique a eu lieu du 14 octobre 2013 au 15 novembre 2013 pour le dossier cité en objet.
Cette enquête s'est déroulée sans incident et le commissaire enquêteur a produit son rapport pour lequel il a émis un avis favorable.

APPEL D'OFFRES RELATIF AUX ASSURANCES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle l'appel d'offres ouvert relatif aux assurances de la commune qui, vu la complexité, a été confié à un cabinet spécialisé AFC CONSULTANTS. Ce dernier a rédigé le cahier des charges et a analysé les offres. La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 17/12/2013 pour entendre ses conclusions. Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de son résultat.
Le marché est composé de 4 lots qui ont été attribués :
Lot 1 : Assurance Dommages aux biens : GROUPAMA 12.789 €
Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile : GROUPAMA 5.533 €
Lot 3 : Assurance Flotte Automobile : CBT PILLIOT 9.977 €
Lot 4 : Assurance Risques Statutaires : GROUPAMA 76.380 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CONTE fait état d'un courrier relatif à l'achat d'une terre agricole appartenant à la commune par un particulier qui souhaite s'installer en zone agricole et se déclarer comme agriculteur. Le conseil municipal n'est pas défavorable à cette vente mais pense qu'il faut rester vigilant sur le bien-fondé de cette requête. Il demande que la SAFER soit interrogée.

Monsieur CONTE a été saisi d'une demande de subvention exceptionnelle par le club de judo mallemortais suite à la participation de M. CLAUZON au championnat du monde vétérans à Abou Dabi. L'ensemble des élus reconnait son investissement personnel et tout le travail bénévole qu'il a effectué pendant ces nombreuses années au sein du club de judo. Mais le conseil municipal rappelle qu'il a pour principe d'attribuer des subventions exceptionnelles en priorité aux familles pour aider les enfants lors de voyages scolaires ou lors d'activités culturelles.

Monsieur CONTE informe les membres du conseil municipal des derniers appels d'offres relatifs au curage des ruisseaux, à la fourniture et l'installation de bacs enterrés ainsi qu'à la vidéo protection, respectivement attribués aux sociétés LIARDET pour 96.918 €, ECOLLECT pour 58.949 € et SANTERNE pour 65.630 €. Il donne la parole à M. MARTIN pour les travaux relatifs au parking de l'oratoire qui ouvrira fin décembre.

Monsieur le Maire demande si d'autres points sont à aborder.

Monsieur RAMAZ fait état du nombre très important de visiteurs à la médiathèque et est félicité pour l'ensemble de son investissement.

Madame ARTERO rappelle que Dominique de l'Office de Tourisme est partie et qu'un nouveau recrutement a eu lieu. Près de 85 curriculum-vitae ont été reçus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.